

MAYOBRE, Edouardo (dir.). *G 24, The Developing Countries in the International Financial System*. Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1999, 328 p.

Deniz Akagul

Volume 32, numéro 4, 2001

Le projet des Amériques sept années plus tard

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704359ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704359ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Akagul, D. (2001). Compte rendu de [MAYOBRE, Edouardo (dir.). *G 24, The Developing Countries in the International Financial System*. Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1999, 328 p.] *Études internationales*, 32(4), 819-821.
<https://doi.org/10.7202/704359ar>

tituer le momentum pour un tel accord. Quant à l'idée d'ouvrir les négociations à une participation de la société civile et des ONG, l'auteur s'y oppose sur la base de principes. Ces organisations n'auraient aucune crédibilité dans des fora où les gouvernements sont démocratiquement élus.

Deux annexes s'ajoutent au texte. La première répertorie les deux mécanismes par lesquels l'OCDE a favorisé la libéralisation des contrôles extérieurs : les codes de libéralisation et le traitement national. La deuxième annexe présente une discussion sur le communiqué ministériel de l'OCDE présenté en 1999 après la rédaction du livre. L'intérêt viendrait de la comparaison d'avec le communiqué que Henderson suggérait que l'OCDE présente devant l'échec de l'AMI.

Ce livre vaut la peine d'être lu pour sa contribution à la compréhension du positionnement des forces favorisant la libéralisation des investissements. Il constitue en fait l'admission de sa vulnérabilité dans le camp néolibéral, tant du point de vue de son discours que de sa discipline dans les rangs des États membres de l'OCDE. Par contre, sur le plan de la substance, l'argumentaire pour la défense du libéralisme et pour la condamnation de son opposition demeure faible et peu convaincant. D'autres idéologues du libéralisme sont plus compétents en la matière.

Hélène PELLERIN

*Département de science politique
Glendon College, Université York, Toronto*

G 24, The Developing Countries in the International Financial System.

MAYOBRE, Edouardo (dir.). Boulder,
Lynne Rienner Publishers, 1999, 328 p.

Cet ouvrage collectif est édité à l'occasion de la deuxième rencontre de Caracas réunissant les pays du G-24 en 1997, soit un quart de siècle après la conférence intergouvernementale inaugurant le groupe en avril 1972, au même endroit. Les auteurs, universitaires et décideurs dont la plupart viennent des pays en développement (PED), après avoir dressé le bilan du passé et les perspectives futures pour le G-24 (1^{ère} partie), se livrent à l'analyse des problèmes majeurs que les PED ont dû affronter pendant les années 70 et 90 (2^e partie), pour déboucher sur une réflexion sur les défis de la mondialisation (3^e partie). Les analyses s'inscrivent dans une perspective hétérodoxe, en opposition à l'orthodoxie des approches du FMI et de la Banque mondiale, qualifiée de « consensus de Washington » dans le jargon des spécialistes. Les conclusions auxquelles aboutissent les auteurs sont loin d'être satisfaisantes pour les PED, comme en témoigne d'ailleurs l'intitulé du 1^{er} chapitre : « Les pays en développement et le système financier international : 25 ans d'espérance, de frustrations et de réalisations modestes ». Les recommandations vont par conséquent dans le sens d'un renforcement de la coopération internationale qui tiendrait compte des préoccupations des PED.

Le premier chapitre retrace les rapports des PED avec les organisations multilatérales et la réforme inachevée du système financier international.

Face aux approches orthodoxes qui tenaient pour responsables les erreurs de politiques économiques commises dans les PED, F. Suarez Davila souligne le rôle des facteurs externes, en citant W. Cline: « Il est difficile de croire que plus d'une trentaine de PED sont tombés simultanément dans le piège de politiques budgétaires irresponsables. L'hypothèse la plus raisonnable est que les difficultés similaires rencontrées par ces pays trouvent leurs origines communes dans les facteurs externes. » Dans le même ordre d'idée, l'auteur fait observer que concernant la crise asiatique directement liée à la libéralisation financière effectuée sous la pression des institutions occidentales, si la plupart des analyses ont insisté sur les erreurs commises par les décideurs des pays en crise, personne n'a fait référence aux erreurs d'analyses des créanciers et encore moins à celles des institutions internationales, comme le FMI et la Banque mondiale. Pour ainsi dire, en l'espace de quelques mois le marché transformait brutalement les « miracles » en « mirages ». Le deuxième chapitre s'interroge sur l'avenir du G 24. Quel doit être son rôle auprès des pays en développement? Quels objectifs importants doit-il viser?

Dans la deuxième partie, figurent cinq chapitres qui analysent la problématique de l'utilisation des recettes pétrolières dans les années 70 et celle de la crise asiatique des années 90. Les chapitres 3 et 4 effectuent un regard dans le passé, à travers le recyclage des revenus pétroliers dans le système financier international qui a été l'un des déterminants majeurs des évolutions monétaires et économiques des années 70 et 80. L'impact de cette

manne qui aurait dû contribuer au développement des pays en question reste décevant, dans la mesure où la capacité d'absorption des économies s'est avérée limitée. Les trois chapitres suivants explorent chacune des étapes de la crise asiatique à travers les expériences indonésienne et coréenne, et s'interrogent sur les effets de cette crise sur l'Amérique latine. Le cas indonésien (chapitre 5) ainsi que le cas coréen (chapitre 6) présentent des similitudes aussi bien au niveau des symptômes qu'au niveau des déterminants; déclenchement de la crise à partir du secteur bancaire, attaques des monnaies sur les marchés des changes, libéralisation financière, aléa moral, etc. L'analyse de l'impact de cette crise sur les pays d'Amérique effectuée dans le chapitre 7 témoigne également des risques de contagion amplifiés par la libéralisation financière à l'échelle mondiale.

Les six derniers chapitres qui figurent dans la troisième partie, s'interrogent sur les défis actuels et futurs du processus de mondialisation, allant de la volatilité des mouvements internationaux des capitaux, à la problématique du développement durable, en passant par les problèmes d'emploi. Le chapitre 8 qui dresse les principaux vecteurs de la mondialisation, attire l'attention au rétrécissement des marges de manoeuvre en matière de politique économique conjoncturelle dans le cadre du nouveau paradigme « libéralisation – mondialisation ». Tandis que le chapitre 9 aborde la problématique de la mondialisation du point de vue des PED, pour souligner les opportunités, mais aussi les tensions et les dilemmes du processus. La mondialisation offre certes des opportunités en élargissant

les débouchés des producteurs et en favorisant la circulation des nouvelles technologies et du savoir. Mais force est de constater également qu'elle crée des tensions sociales, notamment en favorisant l'instabilité macro-économique avec la volatilité des mouvements de capitaux, en engendrant des effets redistributifs qui accroissent les inégalités. En continuité avec le thème de la mondialisation, le 10^e chapitre sur les nouveaux flux de capitaux et les marchés émergents recense les avantages et les risques de l'intégration financière. Si les avantages comme l'accès aux ressources supplémentaires de financement sont bien connus, cette intégration réduit en revanche considérablement l'autonomie des gouvernements en matière de politique économique et comporte le risque d'un afflux excessif de capitaux qui dépasserait la capacité d'absorption des pays en question et qui augmenterait d'autant les risques d'instabilité en cas de reflux. Dans un cadre plus ciblé, la problématique de la volatilité des flux de capitaux privés abordée dans le 11^e chapitre, fait apparaître la nécessité de l'élaboration d'un cadre institutionnel. Si la mobilité internationale des capitaux de plus en plus croissante en corollaire à la mondialisation a fait couler beaucoup d'encre, celle du travail qui demeure limitée ainsi que les conséquences de la mondialisation sur les conditions de travail sont généralement peu étudiées ; c'est l'objet du 12^e chapitre qui évalue les défis liés à la mondialisation et à l'intégration économique pour le travail. Parmi ces défis figure en particulier la coordination internationale des politiques d'emploi, dans la mesure où les salaires, la productivité et la compétitivité internationale sont

intimement liés. À cela s'ajoutent les conditions d'une meilleure intégration des migrants dans les pays d'accueil ainsi que les actions favorisant la mobilité sectorielle du travail pour répondre aux transformations de l'appareil productif engendrées par l'ouverture commerciale des économies. Enfin, les préoccupations relatives à la protection de l'environnement qui plaident en faveur d'une coopération internationale renforcée, sont abordées dans un dernier chapitre dans le cadre de la problématique du développement durable qui intègre le point de vue des PED.

La lecture de l'ouvrage fournit de précieux éléments de réflexion sur les conséquences du processus de mondialisation sur les PED. Les analyses hétérodoxes sur la mondialisation offrent, sans tomber dans le piège d'un discours tiers-mondiste réducteur, des visions critiques de l'orthodoxie des principales instances de régulation internationale, comme le FMI et la Banque mondiale. Les approches critiques sont complétées par des propositions concrètes qui traduisent les attentes des PED trop souvent mal connues par le public. Les contributions des différents auteurs venus d'horizons divers seront sans doute stimulantes en particulier pour les spécialistes de l'économie du développement et plus généralement pour ceux qui s'intéressent à la problématique de la mondialisation.

Deniz AKAGÜL

*Faculté des Sciences économiques et sociales
Université de Lille 1, France*